



Conseil exécutif 2022-2023
L'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke
Réunion #4 - Hiver 2023
Mercredi le 1er février 2023
Université de Sherbrooke - Local A8-328

Code de couleurs pour ordre d'importance/urgence:

- : Urgent (réponse nécessaire pour cette semaine)
- : Moyennement urgent (Il faut en parler au moins au courant de la semaine)
- : Important, mais pas urgent (Ça peut attendre, mais il faut en parler)
- : Ne nécessite pas notre attention tout de suite.

Présent.es:

Rose Beauséjour
Émilien Boudreau
Louis Dupéré
Frédérique Garant
Matis Rousseau
Audrina Minville
Émile Parent-Simard
Émilie Bélanger
Alice Lavoie
Justine Plesant

Observateur.rices:

Sara Yacoub
Claudia Fortin
Léa-Mark Guillemette
Camila Quiroz-Vazquez

1. **Ouverture de la séance**
Émilie Bélanger déclare l'ouverture de la séance à 7h10
2. **Désignation du praesidium**

Émile Parent-Simard propose Émilie Bélanger à la présidence et Louis Dupéré et Frédérique Garant au secrétariat.

Émilien Boudreau appuie.

AU.

3. Adoption de l'ordre du jour

Émile Parent-Simard propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté, à l'exception du point 7.3 qui sera traité en dernier.

Émilien Boudreau appuie.

AU.

4. Adoption des procès-verbaux

Émile Parent-Simard propose l'adoption du procès-verbal de la rencontre du 25 Janvier.

5.

Louis Dupéré appuie.

AU.

6. Tour de table

7. Suivi des dossiers en cours

8. Dossiers internes

8.1. Sécurité 5@8 (prévention des VACS)

Émile Parent-Simard : Je me suis assuré de mettre ça clair que le Conseil exécutif n'est pas le forum adéquat pour sanctionner un administrateur. Malgré les derniers événements, nous croyons bon de référer au conseil administratif, à la faculté si nécessaire. Cependant, la partie reprochant le comité promo, s'il y a besoin d'encadrement, c'est dans le rôle de l'exécutif de la faire.

Émilie Bélanger : ce n'est donc vraiment pas un procès, simplement un rappel qu'on peut offrir un encadrement pour l'intérêt de l'AGED.

Émile Parent-Simard : J'allais ajouter que le but d'aujourd'hui est surtout d'entendre ce qui a été amené à promo. Prenons pour acquis qu'il y avait des motifs sérieux de ne pas se sentir en sécurité, et constater ce qui a été amené à promo et ce qu'ils ont fait avec le tout. On pourra ensuite discuter de ce qui aurait pu être fait.

Sara Yacoub: Bonjour, d'abord j'aimerais vous remercier de nous avoir invitées à prendre la parole aujourd'hui. Je sais que tout cela a débuté avec une publication que j'ai fait sur mes réseaux sociaux par rapport à la banalisation des violences à

caractères sexuelles au sein de la faculté de droit. Comme vous pouvez le voir, il s'agit d'un sujet qui nous tient à coeur. Toutefois, j'aimerais clarifier certaines choses : je ne suis pas ici pour avoir un débat sur la présomption d'innocence dans le cadre de dénonciations publiques, ni sur les faits qui se sont déroulés entre l'agresseur et mon amie. Je trouve qu'on passe trop de temps à parler des agresseurs, et pas assez de temps à parler des victimes et de comment les aider. Je suis là pour les victimes, pour les écouter, pour les aider, pour leur donner des ressources. Il faut décentraliser les hommes du discours, et se préoccuper des femmes, en adoptant aussi une perspective féministe intersectionnelle, c'est-à-dire en prenant en considération comment les différents rapports d'oppression s'imbriquent, par exemple pour les femmes racisées. Si vous pensez encore que la vie d'un homme peut être détruite à cause d'accusations de ce genre, je vous invite à regarder les carrières de Louis C.K. et Brett Kavanaugh. De plus, je ne suis pas ici pour vous éduquer sur ce qui constitue une agression et ce qu'est le consentement. Si vous voulez vous informer, je vous recommande grandement les ouvrages suivants : La fabrique du viol de Suzanne Zaccour et Le privilège de dénoncer de Kharoll-Ann Souffrant.

Je crois que ma publication a causé une prise de conscience face au manque de ressources existant au sein de la faculté de droit quant aux violences à caractères sexuelles. Nous nous sentons tous.tes dépassé.e.s par cette polémique. Plusieurs membres de la communauté étudiante m'ont tendu la main pour offrir leur écoute et leur support, dont Claudia et Léa. Cette initiative est leur idée, et j'aimerais leur accorder la parole, et les remercier pour leur aide.

Léa Mark-Guillemette : On aimerait apporter 2 idées pour mettre de l'avant. Premièrement, ce serait une politique de procédure de VACS à implanter dans le CE et CA. Cette politique vient du Parlement étudiant du Québec (PEC), et est reprise par d'autres assos étudiantes. Nous sommes en train d'essayer de l'adapter à l'AGED.

La deuxième serait d'instaurer un organisme qui permet d'avoir des témoins actifs aux événements de l'AGED. Ça nous ferait plaisir de présenter ces deux projets au CA, mais on tenait à vous le présenter en premier au CE par souci de transparence.

Claudia Fortin : Pour aller plus en détail pour la politique qu'on voudrait implanter. Elle vise à démontrer l'efficacité et les recours que les victimes peuvent avoir. Si jamais vous avez des suggestions/ recommandations, n'hésitez pas.

Section Définition: consentement, VACS

- Processus de traitement:
- Peut-être la possibilité de créer un poste au sein du comité promo.
- Éventuellement, le CA pourrait prendre une sanction après avoir pris conscience des événements (décision finale et sans appel), tout en considérant des conflits d'intérêts.
- Contacter un organisme (ex: Saine et Sauve) pour assurer la présence de témoins actifs dans les événements festifs.

Louis Dupéré : J'aurais des questions, premièrement, la politique de VACS serait vraiment une bonne idée qu'on pourrait considérer. Deuxièmement, est-ce que ce

serait différent de elixir? Car ils sont là pour les VACS aussi. C'est une bonne idée d'avoir deux aides différentes, mais il y a déjà un organisme, donc il faudrait probablement plus le bonifier. Pour le poste promo, ce serait une bonne idée de regarder comment on peut l'implanter, par exemple, de modifier le poste de responsable à la sécurité il pourrait faire ça.

<https://docs.google.com/document/d/1jPydn8vrofO6f6gkqt0lgVITC2cNEmhZSySEh-rvH-U/edit>

Léa Mark-Guillemette : En ce qui concerne Elixir, agissent-ils comme témoins actifs?

Louis Dupéré : Ils ont une station. Ce serait intéressant de regarder comment ils agissent et s'ils sont présents sur place. Je pense que de bonifier avec elixir ce serait vraiment une bonne idée et ce serait plus facile que de créer une nouvelle entité.

Léa Mark-Guillemette : Je ne connais pas la structure de promo, on est pas trop au courant, mais dans l'optique où vous avez beaucoup de visibilité, ça pourrait être pertinent. Pour l'ID.éden du nouveau poste, on sait que vous courez tous comme des poules pas de têtes, c'est pour cette raison là qu'on avait l'idée de proposer un complet nouveau poste qui aurait comme tâche seulement ça.

Émile Parent-Simard : Je me pose la question, ceux qui font les formations VACS, qui la fait? Celle de début d'année. Est-ce qu'elle peut faire la formation de témoins actifs?

Léa Mark-Guillemette : Emel Thomas, ça fait 2-3 ans qu'on travaille avec. Ça ressort d'une initiative du comité féministe. Pour la formation de témoin actif, la même conférencière pourrait faire la formation.

Frédérique Garant : En fait on a tous la formation VACS, pour les interventions moins poussées, ce n'est pas nécessairement efficace. En ce qui concerne elixir, ils ont un peu des doubles mandats et ils sont plus axés sur la portion consommation alcool, donc il faudrait vérifier leur mandat, Ensuite, pour la politique VACS vous pouvez le retrouver dans le PV **POLITIQUE VACS UDS DROIT**. J'ai discuté avec la FEUS, et elle est aussi en train d'adopter au prochain CM. L'AGEFLESH est également intéressé, il pourrait nous donner des idées.

Rose Beauséjour : Je suis totalement pour les politiques, c'est déjà implanté dans plusieurs écoles. Je crois que pour promo, ça mériterait un autre poste. Pour ajouter à la proposition, on pourrait faire découler un sous-comité de cette personne. Je crois qu'il y aurait de l'intérêt d'implication à ce niveau.

Louis Dupéré : Pour Elixir, ça peut presque être pour patcher en attendant, parce que ça peut prendre du temps. Pour créer un poste promo, faut le faire passer dans le processus de Commission des RGs, passer en CA, passer en AG. Pour l'idée d'Elixir, ça pourrait être un en attendant, pour nous laisser le temps de passer à travers le

processus. J'inviterais donc les membres du Comité féministe à assister à la prochaine rencontre de la Commission.

Camila Quiroz-Vazquez : Au niveau de la proposition de Rose, je me questionne si c'est une bonne idée par rapport au fait que le vecteur d'information se passe par beaucoup de monde. De faire un « squad » de témoins actifs, ce serait une bonne idée par exemple.

Pour Élixir, ils ne sont pas nombreux et regardent plus particulièrement l'alcool. Personnellement, je trouve que c'est une belle initiative

Rose Beauséjour : Ça pourrait être la personne responsable aux VACS. Un nouveau poste.

Sara Yacoub : Je trouve que les témoins actifs auraient besoin de plus d'encadrement. Avoir un poste vous responsabilise plus vis-à-vis au VACS. Je crois que ça devrait se prendre plus au sérieux. Je trouve ça ridicule qu'on ait pas encore de politique VACS alors qu'on est une faculté de droit.

Frédérique Garant : Au niveau de ce qu'on avait discuté pour un poste dans promo qui n'est dédié qu'à sa; On s'était dit que ça permettrait d'avoir quelqu'un de posé qui a un regard constant sur la situation.

Camila Quiroz-Vazquez : Je l'aurais personnellement combiné au poste de responsable de la sécurité, puisqu'ils sont déjà actifs et se déplacent beaucoup. Je pense que ce serait plus efficace.

Louis Dupéré : Est-ce que ce serait pertinent d'avoir un membre de féministe qui serait aussi sur promo, dans le même style que le trésorier de promo qui est sur le comité du bal ? Quite à ajouter un poste sur le comité féministe qui ferait le pont avec promo. Je recommanderais que la Commission de révision se penche sur un poste du Comité féministe qui aurait une dualité avec le Comité promo.

Léa Mark-Guillemette : Tout d'abord, j'ai deux chapeaux présentement, celui de coordo de comité féministe et celui de moi-même. Pourquoi je suis venue en mon nom personnel, c'est dans l'optique de ne pas mettre toute la charge sur le comité féministe. On veut que le défi soit posé sur les épaules extérieures à nous. Du côté administratif, c'est vous qui savez, mais on croit aussi réellement que ça prend un poste qui est seulement dédié à ça

Frédérique Garant : jer lol idée de volet / comité féministe poste duel
Je pense que l'idée de Louis et Rose est bonne pour un nouveau poste. Je crois que la dualité des 2 comités serait une vraiment bonne idée.

Rose Beauséjour propose de mandater la Commission de révision des RGs, ainsi que Imène La et Julyanne Néron de se pencher sur l'édiction d'une politique antivacs, conjointement avec le CE, et de consulter à cet égard Sara Yacoub, Léa Mark-Guillemette et Claudia Fortin.

Émilien Boudreau appuie.

Sara Yacoub : Je pense que le comité promo devrait prévoir plus les VACS, on ne devrait pas, en tant que Comité féministe, nous remettre la responsabilité.

Camila Quiroz-Vazquez : Ça fait vraiment longtemps qu'on veut une politique vacs et qu'on est ouvert à l'idée. Je veux juste réitérer qu'on prend ça à cœur et non à la légère, on essaie d'être témoins actions du meilleur de nos capacités, on essaie de s'outiller avec maintes formations.

Matis Rousseau : Concernant l'idée d'un membre comité féministe dans le comité promo. Il y a été dit qu'il y avait des problèmes systémiques dans l'aged, et selon moi c'est un bon moyen de commencer et mettre du pouvoir dans les mains de personnes outillés. Je ne le vois pas comme mettre une obligation dans vos main, mais plus comme un pouvoir officiel et une marge de manœuvre pour changer les choses. Ça vous donnerait un vote sur la table directement, et le pouvoir d'élire un membre au sein du comité promo qui aura une influence positive sur les 5@8.

Émile Parent-Simard : La commission va se rencontrer au courant de la semaine, j'inviterais le Comité féministe d'y assister. Si vous allez directement à la commission, on met sur pied un projet complet et final, qui sera adopté par la suite.

Émilien Boudreau demande la question préalable.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

8.2. Rémunération photographe Comité Communications (photos CA)

Émilien Boudreau : Le CA nous a délégué la responsabilité de décider de la question concernant l'octroi d'une récompense à Sara Yacoub pour ses services à titre de photographe de l'AGED. Il y avait donc un conflit d'intérêt pour qu'on leur permette d'accorder une somme en récompense de la prise

Rose Beauséjour : Est-ce que c'est elle la photographe officielle de l'AGED?

Émilien Boudreau : Oui, c'était à partir de son poste, mais on avait pris Emmanuel et on l'avait récompensé. Pour cette raison, l'argument est que cela serait juste de la récompenser.

Rose Beauséjour : Emmanuel n'est pas membre de l'AGED.

Louis Dupéré : Pour Emmanuel, il s'agissait plus d'une récompense parce que il n'était pas de l'AGED, il n'avait pas rien de mandat et il l'avait fait par bénévolat et il n'avait aucune obligation.

Camila Quiroz-Vazquez : Je pense dans le même sens que Louis.

Émile Parent-Simard : Je suis plus ou moins à l'aise pour accorder un montant à quelqu'un qui fait partie d'un comité de l'AGED, car ça crée un précédent.

Alice Lavoie : Est-ce que vous avez une solution concernant le fait qu'elle garde en "otage" les photos? Si on ne fait pas suite à sa demande, peut-on la forcer à les transmettre?

Émilien Boudreau propose de ne pas donner suite à la demande du CA pour compenser Sara Yacoub pour la prise de photo à titre de photographe de l'AGED.

Matis Rousseau appuie.

8.3. Rappel du rôle et des responsabilités d'un exécutant

Le point est mis en dépôt

9. Dossiers externes

9.1. Prise de position FEUS (loi 21 et Barreau)

Frédérique Garant :

Matis Rousseau : Je suis d'accord avec le fait que c'est pas notre place de prendre par rapport à ça, c'est très politique et ça n'a pas sa place pour le sujet de la loi 21. Selon moi, il n'y a pas de valeur prépondérante, c'est une question d'opinion et de milieu d'où tu viens. Je suggérerais non seulement qu'on ne se positionne pas, mais qu'on incite fortement la FEUS à ne pas non plus le faire.

Émilie Bélanger : C'est plus en question de procédures pour le cahier de position. À ce niveau, est-il censé avoir un recensement à ce niveau? Sinon je suis d'accord avec Matis au niveau de la loi 21.

Frédérique Garant : Pour ce qui est de la loi 21, on a rien dans le cahier de position à ce niveau. Le cahier est très général et est loin de toucher à de tels sujets.

10. Dossiers financiers

10.1. Gestion du fonds d'appui à l'initiative étudiante

Rose Beauséjour : J'ai reçu deux demandes : le Igloofest et Valérian qui avait un projet personnel. Je voulais avoir votre avis pour la répartition des 6000\$ du fonds. Valérian voulait faire un concours impliquant une prof. Quant à Igloofest, on cherche encore un endroit pour le faire. Si on manque d'argent, on fera une demande en cours d'année.

Frédérique Garant : Le fond de l'appui à l'engagement étudiant de l'université de Sherbrooke est peut-être mieux pour Valérian.

Audrina Minville : Premièrement Valérian, puisque son concours concerne peu d'étudiants et est une initiative de sa prof, je ne crois pas que ce serait bénéfique pour

l'ensemble des membres. Je le référerai au fonds de la FEUS et au fonds d'appui à l'engagement étudiant de l'Université.

Matis Rousseau : J'appuie le projet de Valérian, c'est un beau projet et je lui propose d'aller voir le CE/CA pour une demande de subvention pour financer le projet. Je ne pense toutefois pas que le fond d'appui à l'initiative étudiante.

Émilien Boudreau : Tel que le fonds a été accordé, il faut l'approbation subséquente du CA ou du CE. Je crois que le fond d'initiative est là pour supporter toutes sortes d'idées. Je crois que le fonds serait pertinent car les concours rentrent dans la définition d'initiatives étudiantes, au même sens qu'ils rentrent dans les critères des autres fonds.

Rose Beauséjour : Il me semble qu'un deadline avait été donné aux gens pour déposer leurs demandes au fonds.

Émile Parent-Simard : Le fond s'accumule-t-il l'an prochain ou il se renouvelle? S'il se renouvelle on est aussi bien d'inciter les gens à soumettre leur idée, pour ne pas "gaspiller" de l'argent qui est mis à notre disposition.

Émilien Boudreau : Non.

Frédérique Garant : Mon premier bug avec les autres projets à soumettre c'est qu'on est déjà en février, il se fait tard. Valérian, son projet concours cadre exactement dans le fond d'appui étudiant.

Émilien Boudreau : Je ne comprends pas pourquoi c'est mutuellement exclusif. Si Valérian veut faire une demande à d'autres fonds rien ne l'empêche de faire une demande à notre fonds, je sais qu'il y a beaucoup de gens qui vont envoyer des demandes à notre fonds niveau concours. Si on assume que le CE est responsable de recevoir les demandes aux fonds de moins de 500\$, on est logiquement pas la place pour décider ce qui rentre ou qui ne rentre pas dans le fonds, puisqu'on a pas le pouvoir de refuser ou accepter les demandes de plus de 500\$ (voir le document en annexe au CA budget pour l'année 2022-2023). D'où mon point que c'est pas notre place de décider si la demande rentre ou pas dans le fonds sans discuter du montant. Si c'est 500\$ ou moins, on peut décider si ça rentre dans le fonds ou non, sinon, ça sera au CA de le faire.

Louis Dupéré : On ne parle pas d'empêcher mutuellement de demander des fonds, le sujet n'est pas ça. c'est plus l'accès du fonds pour l'initiative.

11. Dossiers académiques

12. Dossiers des activités étudiantes

12.1. 5@8 : Nouvelles mesures

Louis Dupéré : Je pensais pertinent de faire une ligne du temps avec ce qui se passe pendant les 5@8. Essentiellement, c'est pas la première fois qu'on a soit un manque de communication, soit qu'on est à la guerre avec la sécurité ou des entités de la fac qui ne s'accordent pas entre elles. Les récents événements ont mené le comité promo à bout. Ceci dit, ça a fait en sorte que moi et camila nous avons été sassoir avec la fac en urgence. On a mit cartes sur table, en premier lieu, communication avec la sécurité. Monsieur frère ne me replace meme pas apres tout ce temps. On s'est fait annulé cet automne un 5@8 alors qu'on s'était redressé suite à une avertissement. De plus, maintenant un perd 750\$ sur 2 5@8, 15000\$ à ramasser par session pour le bal. Avec les nouvelles mesures, non seulement on ne fait plus de profit, mais on est en déficit. Cette session, deux 5@8 on été annulés, deux en déficit. On a parlé hier avec la faculté, on leur a dit qu'ils manquaient à leur devoir de nous soutenir auprès de la sécurité. Suite à notre discussion, ils ont accepté de nous aider financièrement un peu. Concernant les nouvelles mesures, généralisées sur la campus, on en fait part à la sécurité et ils sont très fermés. On a réitéré qu'il y avait un problème de communication et d'écoute. Tout ça pour dire, la faculté est au courant, la sécurité aussi, le dossier avance et on est sur le cas.

Frédérique Garant : Mesures feus / grève ; On a parlé avec la FEUS hier et ils sont supposés rencontrer la sécu par rapport à ça et nous aider pour appliquer des mesures différentes.

Matis Rousseau : On a commencé à mettre nos culottes, bravo pour le processus que vous avez entamé, on commence à voir de l'ouverture. Il ne faut pas y aller tout d'un coup avec nos mesures par contre, en ce moment ont l'impression que ça avance, du moins du côté de la fac. Si eux continuent de mettre de la pression sur la sécurité, ça va peut être avancé. Si ça se stagne par contre les mesures seront à revoir.

Émilien Boudreau : Je crois en effet que Louis doit rester neutre. S'il faut mettre des moyens de pression et que c'est une façon efficace de maintenir la santé financière de l'AGED, alors je supporterais les moyens de pression aussi. C'est important que la Fac comprennent que c'est important de nous consulter et que nous avons un mot à dire sur ce qui arrive dans notre faculté.

Émilie Bélanger : Parlant de moyens de pression, j'ai personnellement envoyé un courriel disant que c'est décevant. J'appuie cependant que Louis soit neutre dans tout ça.

12.2. Événements

Louis Dupéré : Hier on a eu une rencontre avec une dame qui est représentante de PCM, compagnie qui représente des compagnies d'alcool fort au Québec. Le comité promo était présent et Blackburn pour négocier une entente similaire à celle de Labatt. Il y a 2 possibilités : pendant les 5@8, sur certain type d'alcool, on pourrait sauver de l'argent, puisqu'on passerait pas par la SAQ. On va juste avoir un deal sur les produits qui nous avantage. Aussi, ils ont accès à des produits de qualités, ont accès à des sommeliers. Il y aurait moyen de former une entente pour leur offrir l'exclusivité sur les produits qu'on peut servir dans les événements de l'AGED

(comités, vins et fromages, etc.) Ils aideraient aussi pour l'organisation. Par contre, ça viendrait avec une réforme de la manière dont on fait nos événements de réseautage.

Matis Rousseau : S'il y a une entente par rapport à ça, je crois que ce serait important qu'il y ait du monde impliqué, pour donner leur expertise par rapport à l'organisation événement réseautage, afin de savoir ce qui se fait ou ce qui apporterait plus de désagrément. J'aimerais personnellement être impliqué dans le projet et je donne mon appui à 100%.

Louis Dupéré : Non il n'y aurait pas de désagrément, il ne s'agit pas d'une exclusivité en restaurant.

13. **Dossiers communication**

14. **Dossiers professionnels**

15. **Dossiers sur l'environnement et la condition étudiante**

16. **Dossiers premières année**

17. **Varia**

- Point ODJ 7 février Martine Leblanc

18. **Fermeture de la séance**

La séance est levée à 9h03.